

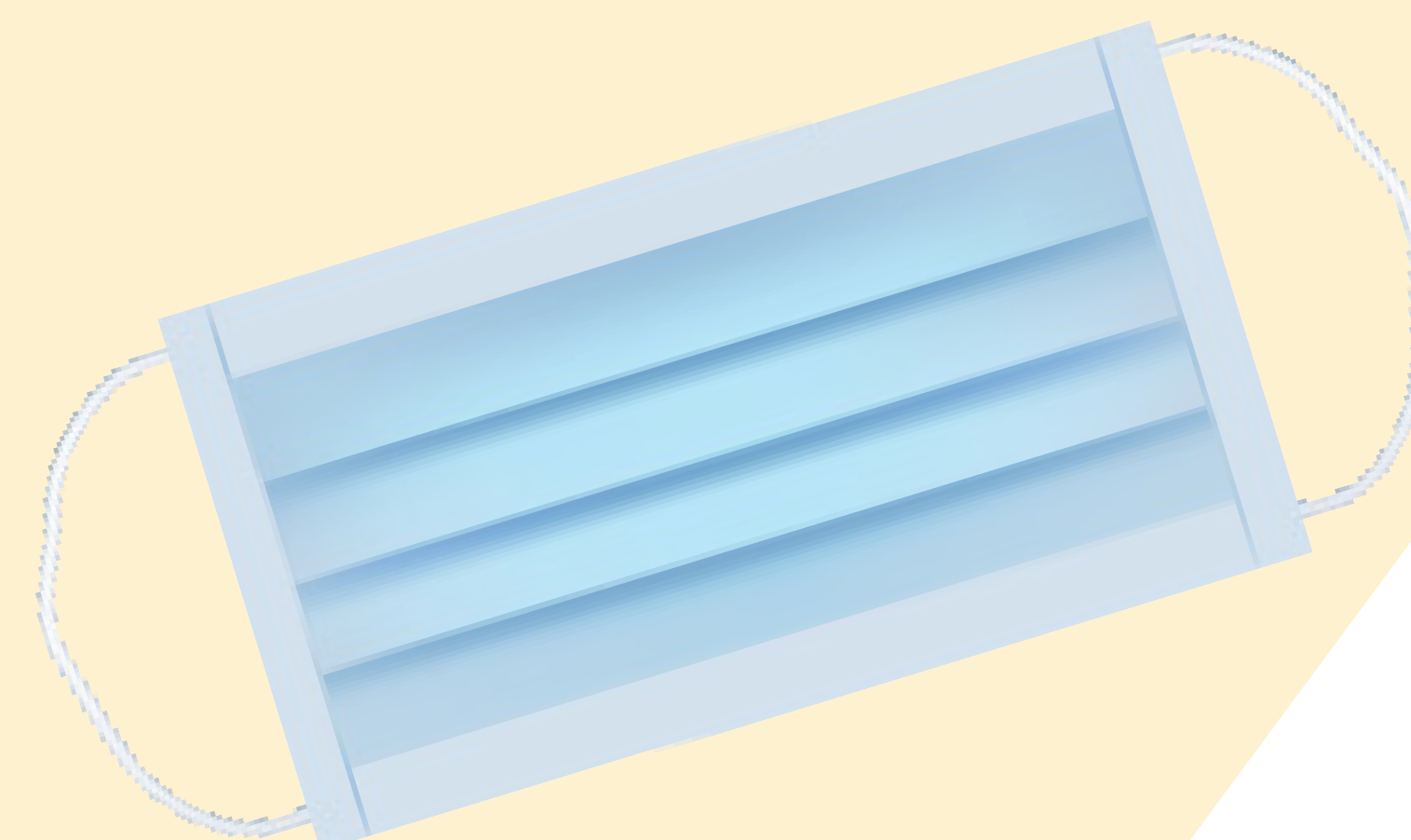
UNITÉ EN ÉCLOSION

OBLIGATOIRE LORS DE LA SORTIE
DE L'UNITÉ EN ÉCLOSION

1. Hygiène des mains



2. Changement de masque
de procédure



3. Hygiène des mains



Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides

Québec 